

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 janvier

L'ÉLECTION DE PARIS

Voici les résultats complets de l'élection de la Seine :

Inscrits : 568,697	
Votants : 433,800	
Jacques, républicain.....	162,520
Boulangier.....	244,070 élu.
Boué, socialiste anarchiste....	16,790
Divers.....	10,487

Physionomie de Paris

DANS LA SOIRÉE DU 27 JANVIER

Il est neuf heures. Le peuple de Paris est décemment en proie à un égarement que nous présentions. Boulangier l'emporte. Il a une majorité plus ou moins forte, dans presque toutes celles des sections. A l'heure qu'il est, le dernier résultat d'ensemble porte sur 100 sections; il y en a 373 en tout.

L'effervescence est déjà grande dans Paris. Rue Montmartre, notamment, dans le quartier des journaux, il y a une foule considérable. La circulation, un instant interdite par la police, ne tarde pas à être rétablie. Seulement les commissaires de police sont allés dans les différents bureaux de journaux pour faire cesser les projections lumineuses destinées à apprendre aux passants les divers résultats qui parviennent. L'agitation paraît aller sans cesse croissant. Les camelots commencent à répandre les éditions supplémentaires des journaux, lesquelles contiennent les premiers résultats acquis.

Sur les boulevards et dans la rue Montmartre, le tapage est extrême. On chante : les *Pionniers d'Auvergne* ! — *C'est Boulangier qu'il nous faut* ! — *Frère Jacques, dormez-vous* ! — On applaudit et on siffle sans trop savoir quoi ni pourquoi. Une multitude en délire crie : Vive Boulangier ! — Démission ! — Dissolution ! sur l'air des *Lampions*.

Au dernier moment, on dit que la majorité totale acquise à Boulangier serait de 40,000 voix. Et l'agitation augmente toujours. Les transparents étant supprimés, comme on vient de voir, un rédacteur de la *Cocarde*, placé à l'une des fenêtres du bureau de ce journal, crie les résultats à la foule d'une voix retentissante. On crie, on hurle, on acclame. Il y a au moins trente mille personnes rue Montmartre.

L'ordre continue à régner sur les boulevards, mais l'animation y est des plus vives. A 9 heures et demie, plus de 10,000 personnes sont massées au journal la *Presse*, contemplant, sans toutefois se livrer à des manifestations bruyantes, un transparent sur lequel se détache le portrait du général Boulangier en habit noir avec le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur. La foule s'arrache les journaux qui cependant ne contiennent encore que des renseignements partiels, insignifiants.

A partir de la rue du Helder, la circulation est absolument impossible, les omnibus de la Madeleine-Bastille sont obligés de passer par le boulevard Haussmann. A chaque instant, on entend des cris de vive et à bas Boulangier ! Mais aucune rixe ne se produit.

Plus de 10,000 personnes stationnent en ce moment, à 9 heures, aux alentours des bureaux de la *France*.

La circulation, qui avait été interrompue dans la rue, à 8 heures, vient d'être rétablie, le directeur de la *France* ayant consenti à enlever le transparent sur lequel elle annonçait les résultats successifs du général.

Les boulevards sont absolument calmes; devant les bureaux du *Gaulois*, une centaine de personnes; devant la *Presse*, de 12 à 1500. Tout le monde est très calme jusqu'à présent.

Le général Boulangier a dîné au café Durand avec le comte Dillon et le fils de ce dernier. Les membres de son comité ont dîné dans une salle voisine. A l'heure qu'il est, tous sont réunis, en attendant les résultats de l'élection qu'on leur apporte de minute en minute. Chaque résultat est acclamé par les cris répétés de : Vive Boulangier.

Le général Boulangier est toujours au café Durand avec MM. Laguerre, Le Hérisse, Rochefort, Laisant, Vergoin, de Susini, Laporte, Naquet, qui ont tous un oeillet rouge à la boutonnière. Devant la porte qui est absolument close, une foule compacte stationne et manifeste bruyamment.

A 9 heures, le boulevard Saint-Michel a commencé à s'animer. De nombreux groupes d'étudiants montent et descendent, mais jusqu'alors, il n'y a eu aucune manifestation sérieuse. Devant la mairie du 6^e, à Saint-Sulpice, de quatre à cinq cents personnes viennent lire les résultats du vote. La majorité acquise à Boulangier est accueillie aux cris de : « Vive Boulangier ! » auxquels répondent quelques cris de : « Vive Jacques ! A bas Boulangier ! »

Dès que l'Agence Havas a eu fait connaître, à 10 heures 40 du soir, le résultat de 150 sections, un certain nombre de financiers et de boursiers, réunis devant le Crédit Lyonnais, ont vendu de la rente.

Le 3 0/0 a fait successivement 82 90, 80, 85, 82, 71 et 75, et ils se sont séparés sur ce cours. Devant la *France* la foule devient houleuse. Vers dix heures, on crie : « Vive Boulangier ! » et on chante : *C'est Boulangier qu'il nous faut* !

A 10 heures et demie, les rues Notre-Dame-des-Victoires et Joquelet sont encombrées. La circulation est impossible. A ce moment, la foule apercevant un peloton des gardes républicains à cheval, débouchant de la rue Montmartre dans la rue Joquelet, une poussée se produit. La foule quitte le milieu de la rue, se range sur le trottoir, le peloton débarrasse le chemin et la foule reprend immédiatement le terrain qu'elle avait perdu. Aucun incident, des cris, mais pas de désordre.

Journée du 28

A LA CHAMBRE

Quelques curieux. A l'intérieur du Palais-Bourbon, grande animation.

M. Clémenceau dit que la situation est grave pour la République, mais qu'il ne faut pas perdre confiance.

A 2 heures, la foule est considérable aux abords de la Chambre. Les agents font circuler.

Les bureaux de tous les groupes républicains sont actuellement réunis pour délibérer sur ce qu'il faut faire.

M. Laguerre laisse entendre que le général Boulangier ne viendra pas à la Chambre.

Un certain nombre de députés vont jusqu'à dire qu'il ne reste plus qu'à faire la paix avec le général, pour la République contre la réaction.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'occupe longuement des mesures à prendre dans le cas où dans les différents quartiers de Paris des tentatives de désordre se produiraient. La force armée est sur pied et l'on est prêt à réprimer vigoureusement toutes les manifestations qui se feraient sur les boulevards et dans les rues.

PHYSIONOMIE DE PARIS

La physionomie de Paris est en ce moment très calme. Les tentatives de désordre sont fort improbables.

LE PRÉSIDENT CARNOT

Le président Carnot a eu hier matin des conférences avec plusieurs notabilités républicaines. Il leur a déclaré qu'il avait la résolution bien arrêtée de faire son devoir et qu'il assumait toutes les responsabilités de la situation.

DISSOLUTION DE LA CHAMBRE

Le bruit court que le cabinet inclinerait fortement pour la dissolution. Les élections générales se feraient en avril dès que le Parlement aurait modifié la législation électorale de façon à réprimer toutes les menées plébiscitaires.

Paris, 28, 3 h. soir.

AU SÉNAT. — La garde habituelle du Sénat est doublée et une compagnie d'infanterie occupe un des pavillons du jardin du Luxembourg.

A LA CHAMBRE. — L'interpellation de M. Jouvencel sur les mesures à prendre pour faire respecter les pouvoirs publics, a été remise à jeudi.

ATTAQUE CONTRE M. LISSAGARAY

Vers une heure, M. Lissagaray, directeur de la *Bataille*, se trouvait rue Montmartre, lorsqu'il fut reconnu par quelques souteneurs et poursuivi. M. Lissagaray dut se réfugier dans une brasserie pour échapper aux manifestants, qui voulaient lui faire un mauvais parti.

On assure que sept des arrestations faites hier ont été maintenues.

La Presse et l'Élection de Paris

D'après le *Journal des Débats*, les boulangistes auraient essayé, hier au soir, de couper les fils téléphoniques entre la préfecture de police et les ministères.

La *Lanterne*. — L'élection d'hier est une menace et un avertissement pour la République qui, prévenue, se défendra.

Le *Temps*. — Qu'allons-nous faire maintenant ? Il faut s'attendre à voir préconiser les mesures exceptionnelles, en face d'un événement qui est lui-même exceptionnel. Nous sommes convaincus, quant à nous, que ce serait le plus mauvais moyen de ramener le pays.

L'*Intrus*. — Le rôle de M. Clémenceau, principal auteur de l'irrémissible politique radicale, est à jamais terminé.

Le *Parti national*. — Le salut de la République peut encore sortir des élections générales pourvu qu'elles soient faites sur d'autres bases et qu'elles soient présidées par d'autres hommes.

Le *Siècle*. — Le parti républicain saura enfin remettre à sa tête ses vrais chefs, ceux qui ont pu commettre des fautes, mais qui, du moins, savent gouverner et ne redoutent pas les grands périls et les grandes responsabilités.

Le *Matin*. — Si nous nous abandonnons, l'élection d'hier est un désastre. Si nous le voulons, si nous savons, elle est le salut. Il faut du sang-froid, de la résolution, de l'union. Il faut se serrer autour de la Chambre, du Sénat et du président de la République.

L'Agence Havas dit que les informations publiées par la *France* sous ce titre : *Monsieur Carnot et la situation*, sont de pure invention.

ANGLETERRE

Le *Times* se déclare incapable de voir ce que le peuple qui a élu Boulangier peut espérer de lui.

ITALIE

La *Capitale*. — L'élection de Barodet fut une démonstration contre la République de M. Thier.

L'élection du général Boulangier est un acte d'opposition contre le gouvernement dans le sens réactionnaire, car il démontre hautement que les Parisiens préfèrent le césarisme à la République.

ESPAGNE

L'*Imparcial*. — L'élection du général Boulangier est un désastre, non seulement pour les radicaux, pour la municipalité de Paris, mais pour le gouvernement tout entier.

Paris, 29 janvier.

Le gouvernement a résolu de déposer aujourd'hui le projet relatif au scrutin d'arrondissement, ainsi que le projet relatif à la répression des menées césariennes.

INFORMATIONS

CANAL DE PANAMA

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie universelle du canal interocéanique a eu lieu à l'Hippodrome.

Le nombre des titres représentés étant inférieur à la moitié plus un, nombre nécessaire pour la validité des délibérations, l'assistance n'a pu prendre aucune décision et a dû se borner à exprimer des vœux.

Voici le compte rendu de la séance : A onze heures du matin, de nombreux porteurs de titres stationnaient déjà aux abords de l'Hippodrome. A midi, les portes ont été ouvertes et le public a commencé à entrer dans la salle. La piste et les places situées du côté de l'avenue de l'Alma étaient réservées aux actionnaires, les places situées du côté de l'avenue Marceau avaient été laissées à la disposition des obligataires.

Lorsque à deux heures M. de Ferdinand de Lesseps est venu prendre place au milieu des administrateurs, il a été salué par les applaudissements et les acclamations de six mille actionnaires et de quinze cents obligataires.

A deux heures et demie M. Ferdinand de Lesseps a déclaré la séance ouverte et donné la parole à M. Beaudelot, qui a lu le rapport des administrateurs provisoires.

Ce rapport donne des détails sur les négociations entreprises depuis le 15 décembre pour arriver à assurer la continuation des travaux; ce n'est que le développement des indications que nous avons données à ce sujet avant-hier. La lecture faite par M. Beaudelot a été accueillie par une double salve d'applaudissements.

M. Ferdinand de Lesseps s'est levé ensuite et après avoir rendu justice aux efforts tentés par les administrateurs provisoires a fait part à l'assemblée de la constitution d'une nouvelle société dont il est le fondateur. Puis il a indiqué la situation dans l'isthme et déclaré que, d'après le rapport de l'ingénieur en chef de la Compagnie, 450 millions suffiraient pour achever le canal, en tenant compte de la suppression du bief supérieur reconnue des plus utiles à la navigation.

En terminant, il a annoncé qu'une commission d'ingénieurs se rendrait dans l'isthme aussitôt après la formation de la nouvelle Société, et que lui-même l'accompagnerait avec un membre de la Société nouvelle et un membre de l'Union des actionnaires et obligataires.

Les paroles de M. de Lesseps ont été accueillies par les bravos prolongés de l'assistance.

M. Charles de Lesseps a proposé alors à l'assemblée de remplacer les décisions qu'elle eût prises si un nombre suffisant d'actions avait été représentée par les vœux suivants :

- 1^o Remerciement aux administrateurs provisoires ;
- 2^o Approbation de la convention avec les entrepreneurs pour la continuation des travaux ;
- 3^o Dissolution et liquidation de la compagnie actuelle à laquelle succèdera une société nouvelle ;
- 4^o Désignation comme liquidateur de M. Brunet, ancien conseiller à la cour d'appel de Paris, qui pourra demander l'adjonction d'autres personnes pour le seconder.

Malgré l'opposition de trois orateurs qui sont venus présenter des objections, et que l'assistance a accueillis par des sifflets et des protestations bruyantes, ces vœux ont été adoptés à mains levées par presque toutes les personnes présentes.

La séance a été levée à quatre heures et demie aux cris de vive la France ! vive M. de Lesseps !

LA RENTRÉE EN FRANCE DU DUC D'AUMALE

On parle avec persistance dans les couloirs de la Chambre de la rentrée en France du duc d'Aumale, qui aurait lieu lundi prochain, en vertu d'un décret signé par M. Carnot et publié ce matin par le *Journal officiel*.

AFFAIRE BARÈME

Une dépêche de Dunkerque dit que le procureur de la République a été mis sur une piste sérieuse de l'assassin de M. Barème. Les preuves seraient accablantes et l'arrestation imminente.

CHRONIQUE LOCALE

LYCÉE GAMBETTA

Le lycée Gambetta était hier en fête. Pour la première fois, croyons-nous, depuis la fondation de notre lycée, les élèves ont célébré le 28 janvier, la Saint-Charlemagne, patron de l'Université de Paris.

INSTRUCTION PRIMAIRE

M. Ludovic-Aristide Vialard, instituteur adjoint stagiaire au Vigan, est délégué dans les mêmes fonctions à l'école primaire publique de Gorses, en remplacement de M. Firmin-Antoine Miquel, appelé en la même qualité au Vigan.

LES MONUMENTS HISTORIQUES

Le *Journal Officiel* promulgue un règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 29 mars 1887, « relative à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique. » Ce règlement éclaircit une question importante demeurée obscure dans la loi. L'article 5 en effet, est ainsi conçu :

« Le classement de l'immeuble appartenant à un particulier ne peut être prononcé qu'après que le propriétaire en a adressé la demande au ministre des Beaux-Arts, ou qu'il a donné son consentement par écrit. »

LIGUE RÉPUBLICAINE

Dimanche a eu lieu dans une salle de l'Hôtel de Ville, la réunion des adhérents des cantons de Cahors.

Elle était présidée par M. Costes, maire. M. Fournier, notaire, exprime le vœu que le comité départemental s'assure le concours d'un journal qui serait, en quelque sorte, le moniteur officiel de la Ligue.

M. Vallès, professeur d'histoire au Lycée, dit que la Ligue, comprenant des républicains de toutes nuances, ne peut avoir un journal unique, et qu'il vaut mieux inviter le Comité départemental à faire appel au concours de tous les journaux républicains. Ce qui est adopté à l'unanimité.

On nomme ensuite les délégués de chaque commune devant former le comité cantonal.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

Nous rappelons que l'assemblée générale de l'Association des anciens élèves du Lycée de Cahors aura lieu samedi, 2 février. Les adhérents se réuniront à 6 heures du soir, dans un banquet qui aura lieu à l'hôtel Tailhade.

ÉDILITÉ CADURCIENNE

On sait qu'un arrêté préfectoral a ordonné l'élargissement des rues du Château-du-Roi et de la Préfecture.

Les propriétaires intéressés ayant refusé de traiter à l'amiable avec l'administration municipale, l'expropriation pour cause d'utilité publique va être demandée au tribunal civil de Cahors.

MENTION HONORABLE

Une mention honorable est donnée à M. Alaux, cultivateur à Lalbenque, pour acte de courage et de dévouement.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Sont nommés membres du comité d'administration des animaux (chevaux et ânes) dignes de figurer à l'Exposition universelle de 1889 :

Président des sections réunies

M. Rey, président de la Société agricole et industrielle du Lot, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur.

Section représentant l'arrondissement de Cahors

M. Caviolle, propriétaire à Prayssac, ancien secrétaire général du Lot, éleveur.

M. Laur, vétérinaire départemental, chevalier du Mérite agricole.

Section représentant l'arrondissement de Figeac

M. Pauliac, avocat, conseiller général éleveur.

M. Duphénieux, maire de Cajarc, conseiller général, éleveur.

M. Longuet, maire de Capdenac, marchand de chevaux et de mules.

Section représentant l'arrondissement de Gourdon

M. Gouloumès, vétérinaire sanitaire, à Gourdon

M. Belhomme, vétérinaire sanitaire à Martel.

M. Calmette, vétérinaire sanitaire, à Gramat.

ÉGLISE ST-BARTHÉLEMY

La nomination de M. Orliac, curé de Breteux, à la cure de St-Barthélemy de Cahors ayant été agréée par le gouvernement, son installation a eu lieu, dimanche 27 janvier, au milieu d'un grand concours de fidèles.

L'ÉMIGRATION

Nous lisons dans le Courrier de Tarn-et-Garonne :

Mercredi soir, une bande de 80 personnes environ de paysans du Haut-Quercy et du Rouergue, Caylus et Parizot, ont quitté la gare de Montauban.

Que ces pauvres gens aient raison ou tort de quitter leur pays, nous ne voulons pas le rechercher ; ils éprouveront certainement bien des déceptions et beaucoup regretteront leur détermination.

Mais c'est la cause de cette émigration qu'il faut étudier : elle est dictée par la misère et est la conséquence de la crise agricole que nous subissons.

Si encore l'émigration se faisait vers l'Algérie, qui est terre française, il n'y aurait pas moitié mal : tous ces cultivateurs travailleraient encore à la prospérité de la mère-patrie.

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE LES MORTS-VIVANTS

XX

DANS LEQUEL LE LECTEUR EST RASSURÉ SUR LE SORT DE FIL-EN-QUATRE, ET ASSISTE A UNE CONVERSATION ENTRE COQUINS, TRÈS INTÉRESSANTE.

— Parle maintenant, nous sommes seuls, dit l'Américain lorsque la porte se fut refermée.

— Tant pis ! s'écria Fil-en-Quatre, contre la force y a pas d'obstacle ; j'vas tout vous dévoiler, et, foi d'Polyte, qu'est mon nom, j'en sais long ; j'vas vous en apprendre des marioles, en long et en large, soyez calme !

Et sans plus de tergiversations, il commença. Sa confession fut longue.

Ainsi qu'il s'en était vanté, il en savait long. Il n'oublia rien, disant avec la même franchise ce qu'il avait fait et ce qu'avaient fait les autres.

L'Américain l'écoutait avec l'attention la plus soutenue, évidemment intéressé par ce récit étranger,

Mais le gouvernement ne fait aucun effort pour les attirer dans nos colonies : aucun avantage, aucune espérance ne les attire et, découragés, ils vont chercher fortune à l'étranger.

Quelle misère noire et quelle perspective !

CHEMINS DE FER

Dans la répartition des crédits alloués par le ministère des travaux publics, les lignes ferrées en construction dans notre département, figurent pour les sommes suivantes :

Cahors à Capdenac.....	200,000
Montauban à Brive.....	1,000,000
Saint-Denis au Buisson.....	100,000
Embranchement sur Gourdon...	1,500
Aurillac à Saint-Denis.....	300,000

NOMINATION D'UN NOTAIRE

Nous apprenons la nomination de M. Andrieux, ancien notaire à Cajarc, en remplacement de M. Pouget, décédé.

CHEVAL GALEUX

M. le commissaire de police a requis M. le vétérinaire départemental à l'effet de procéder à la visite d'un cheval abandonné à l'hôtel de la Poste par M. Passepont, maître d'hôtel à Limogne ; M. Laur a reconnu que cet animal était atteint de la gale. Comme cette affection est contagieuse, M. le commissaire de police a pris des mesures à ce sujet.

MONTECUQ

Une conférence monarchiste a eu lieu à Montcuq. Une foule compacte se pressait autour de l'éminent conférencier, M. Archambaud, du barreau de Sarlat.

COMMUNE DE DURAVEL

Modification au règlement des concours de bestiaux (décision du Conseil municipal.) Les animaux de boucherie pourront être présentés au jury isolément. Seuls les animaux de travail devront être présentés par paire.

CONCOURS

Du Samedi 2 Février 1889

COMPOSITION DU JURY

- MM. Le Maire de Duravel, présid. honoraire.
- Cancel, maire de Golfech, (Tarn-et-Gar.)
- Millet Adrien, propr. à Cazals.
- Huard, propr. à St-Cyprien, (Dordogne.)
- Deltil, vétérinaire à Puy-l'Évêque.
- Filhol Louis, propr. à Duravel.

Les membres de la Commission, Le Maire de Duravel, C. LURGUIE. — E. GLADY G. JOUBERT J. BALDÈS. — L. FILHOL.

LIBOS

La femme de service de M^{me} veuve Séguy, nommée Pradier, trouva ces jours derniers, à Libos, un billet de banque de 1,000 fr. et trois billets de 100 fr., en balayant la salle du café : elle s'empressa de les remettre à sa patronne qui les rendit à leurs propriétaires, MM. Rigal et Constant, sans vouloir accepter aucune récompense.

Nos félicitations à ces deux honnêtes personnes.

FIGEAC

On écrit de Figeac, au Figaro, le 22 janvier : Un mandat d'arrêt a été lancé par le parquet de Figeac contre M. de Salle, ex-notaire,

ge, bien que son visage demeurât impassible.

Lorsque Fil-en-Quatre arriva à l'épisode se rapportant à M. Blanchet, au long entretien que le Loupeur et lui avaient eu avec cet homme, et le marché qu'il s'en était suivi, l'Américain laissa subitement tomber son masque d'indifférence pour montrer une vive surprise et une profonde émotion. Il insista sur certains incidents de cet entretien, qu'il se fit répéter.

Puis il reprit son air d'indifférence pour écouter la suite du récit.

— Est-ce tout ? demanda l'Américain à Fil-en-Quatre, lorsque enfin celui-ci se tut.

— Oui, monsieur, répondit le bandit ; je vous vous ai parlé avec la plus entière franchise, sans rien ajouter ni retrancher. Vous connaissez maintenant c'affaire tout au moins aussi bien que moi.

— C'est bien.

Il y eut un assez long silence.

L'Américain réfléchissait profondément.

Il avait l'air sombre et préoccupé ; parfois ses soucis se fronçaient à se joindre sous l'effort de la pensée.

Evidemment il cherchait une solution, qu'il ne réussissait pas à trouver.

Quand à Fil-en-Quatre, debout devant lui, il se balançait d'une jambe sur l'autre, regardait autour de lui et secouait ses poches, bien que la douleur qu'il avait éprouvée fut presque complètement calmée.

En somme il avait eu beaucoup plus de peur que de mal.

Et, ainsi qu'il se le disait à soi-même, il avait eu de la chance de s'en être tiré à si bon mar-

qui s'est sauvé en laissant ses affaires en déconfiture.

Cet officier ministériel avait vendu depuis peu son étude, mais n'avait pas réglé sa situation. Il a emporté l'argent de divers clients et notamment les fonds de la fabrique de l'église du Puy. Il avait aussi envoyé à Paris des tapisseries précieuses, qu'un tiers devait vendre, mais qui seront restituées aux créanciers.

Le passif est d'environ cent mille francs ; l'actif est représenté par divers immeubles grevés d'hypothèques.

GOURDON

Dans la matinée du 25 janvier, la femme Mélanie Meyssen de Gourdon, ayant à sortir pour les besoins de son ménage, laissa deux de ses enfants en bas-âge auprès du feu sans avoir la précaution de retirer des langes, qui étaient à la portée des flammes. Quelques instants après on entendit crier les petits bébés : « Au secours ! ». En s'amusant avec les étincelles, ils avaient communiqué le feu aux langes et à leurs vêtements.

Ce n'est que grâce aux prompts secours des voisins qu'un grand malheur a été évité, car déjà les vêtements de ces enfants brûlaient. Le linge a été entièrement brûlé.

CABRERETS

Les habitants de la partie de la commune de Cabrerets, qui touche aux bois de Vialloles, constataient depuis quelques jours que le nombre de leurs agneaux et de leurs brebis diminuait considérablement. On soupçonnait bien un vieux loup d'être pour quelque chose dans cette disparition, mais, malgré les affirmations de certaines personnes prétendant avoir vu et reconnu le personnage, on n'avait aucune espèce de certitude.

Lundi, un facteur des postes, rentrant chez lui après sa tournée, vit une grande bête noire galoper dans le bois et portant sur son dos un superbe mouton qu'il venait de choir dans la bergerie.

Plus de doute, c'est bien à un loup que l'on a à faire. Chacun s'arme, chacun court, on va, on vient, on cherche, mais on ne trouve rien.

Toute la contrée est sens dessus dessous, tous les bergers sont sur les dents, ne dorment plus, ne mangent plus, et, le fusil sur l'épaule, restent nuit et jour à leur poste de combat.

On espère que l'on organisera bientôt une battue en règle et que l'on parviendra à mettre la main sur le terrible maraudeur.

CALVIGNAC

Jeudi dernier, à 10 heures du soir, un violent incendie a détruit une vieille maison, transformée en grange, appartenant au sieur Bosc (Clément), de Calvignac.

Il paraît qu'un chat est la cause de ce sinistre ; son poil ayant pris feu au coin de quelque foyer il s'enfuit et alla se blottir dans un tas de feuilles ou de paille et autres fourrages que contenait cet immeuble.

Cette vieille maison a été payée au propriétaire par la compagnie du chemin de fer, ce qui diminue un peu la perte de ce pauvre homme.

CAJARC

La foire du 25 janvier a été assez belle, malgré la rigueur de la saison.

chê.

Cependant il restait un point noir qui l'inquiétait beaucoup : sa position vis-à-vis de l'Américain n'était pas nette, et ne s'était pas éclaircie.

L'avenir l'effrayait ; maintenant qu'il avait parlé, que ferait-on de lui ?

Le fait est que la situation était restée presque aussi critique.

L'Américain releva tout à coup la tête, et interpellant brusquement Fil-en-Quatre :

— Aimes-tu l'or ? lui demanda-t-il à brûle pourpoint.

Le bandit s'attendait si peu à cette question, qu'il resta la bouche ouverte et les yeux écarquillés.

— Quant tu me regarderas comme un idiot pendant une heure, inobécile ! Voyons, réponds : aimes-tu l'or ? Réponds oui ou non, by god !

— Faites excuse, monsieur, j'sais pas le latin ; mais c'est égal j'ai une profonde estime pour l'or ; quant à ça, j'vous en f...iche mon billet.

— Bien ; alors nous pourrions nous entendre.

— J'en serai bien content, monsieur ; pour ma part, je ne demande pas mieux, répondit-il en saluant de l'air le plus aimable.

— Ecoute-moi.

— C'est-à-dire que je me délecte à boire vos paroles.

Assez ! fit l'Américain en fronçant le sourcil.

Suffit, milord ; j'suis, sans comparaison métamorphosé en carpe.

— Encore !

Fil-en-Quatre baissa la tête.

L'américain reprit :

Le foirail des bœufs était garni comme jamais foire de Cajarc n'a été, mais il ne s'est pas fait beaucoup de transactions.

Les porcs gras valaient de 40 à 45 fr. les 50 kilos.

Les moutons et les brebis grasses étaient toujours très recherchés.

Le blé se vendait de 18 à 19 fr. l'hectolitre.

Le maïs, de 10 à 12 fr.

Les noyaux de noix, de 20 à 23 fr.

Les truffes, de 5 à 6 fr. la livre.

La volaille, de 40 à 50 centimes la livre.

Les lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.

Les perdrix, de 2 à 2 fr. 50 l'une.

Les lapins domestiques, de 20 à 25 centimes la livre.

Le chanvre, de 8 à 9 sous la livre.

CHÉGOIS

Le sieur Lagarrigue, propriétaire à Cornus, commune de Cénévières, âgé d'environ 68 ans, était parti jeudi matin de sa maison pour aller couper du bois dans sa propriété à environ trois kilomètres de chez lui. Il avait pris, comme c'est l'habitude dans le pays, de quoi dîner et on ne l'attendait que le soir. Mais sept heures arrivèrent et il n'était pas de retour. Sa femme supposa un accident ; elle pria ses voisins de vouloir bien l'accompagner à la recherche de son mari. Ils allèrent jusqu'au bois et là ils le trouvèrent étendu à terre, presque expirant. On le transporta chez lui, sans qu'il ait repris connaissance et il rendit le dernier soupir vers quatre heures du matin.

SAILLAC

Un vol de jeunes moutons ou brebis a eu lieu aux environs de Puylaroque (Tarn-et-Garonne).

Grâce aux actives recherches du propriétaire, le voleur a pu enfin être découvert. C'est un nommé Laubies (Jean-Pierre), originaire de la commune de Saillac.

Cet individu, qui d'ailleurs n'en est pas à son premier coup d'essai puisqu'il a subi une condamnation pour un fait semblable, avait conduit les cinq animaux volés à la foire de Concots, où ils les avait vendus à un assez bas prix à divers marchands. Procès-verbal de ce vol a été dressé par la gendarmerie de Limogne.

LIMOGNE

Au marché du vendredi, 25 janvier, la halle était assez bien garnie en céréales et les cours étaient les mêmes qu'aux marchés précédents. La volaille abondait sur le marché et n'était pas chère. On signalait une baisse de 1 fr. par kilo de la truffe de qualité seconde.

DECAZEVILLE

Dans la nuit de vendredi à samedi, neuf placards rappelant l'anniversaire du meurtre de l'ingénieur Watrin, 26 janvier 1886, excitant les mineurs à la révolte et menaçant de mort les patrons ont été affichés, principalement sur les édifices publics, par des mains restées inconnues. Les placards ne visaient aucunement, même par voie d'allusion, l'élection de demain. Signalés à la gendarmerie dès le matin au point du jour, ils ont été aussitôt enlevés par ses soins. Une enquête est ouverte.

On a découvert samedi encore de nouvelles

— Ecoute bien, veux-tu gagner dix mille francs, sois tir d'ici libre de l'aller faire pendre où tu voudras, et ne plus avoir rien à redouter de moi ?

— C'est mon plus ardent désir, milord ; dix mille francs ne se trouvent pas souvent sous le pas d'un cheval ; vous pouvez y aller carrément.

— Puis-je me fier à toi ?

— Oui, si je vous donne ma parole, et si vous tenez vos promesses.

— Je ferai plus : je te mettrai à l'abri des vengeance du Loupeur et des autres gredins que tu as trahis.

— Ça n'est pas à dédaigner ; j'accepte, milord.

— Tu es fin et rusé ?

— Je ne passe pas positivement pour un imbécile, dit-il avec fatuité.

— Eh bien, voici ce que j'attends de toi.

— Allez-y.

L'Américain eut alors une longue conversation à demi-voix avec le bandit.

Celui-ci écoutait attentivement sans se permettre la plus légère observation.

M'as-tu bien compris ? dit l'Américain en terminant.

— Parfaitement, monsieur, répondit-il ; tout cela est clair comme de l'eau de roche.

— Et tu le feras ?

— Je vous en donne ma parole.

— Prends bien garde à l'engagement que tu prends, dix mille francs ou un coup de poignard dans le cœur après d'affreuses tortures ; fusses-tu caché dans les entrailles de la terre ! Si tu joues un double jeu, je le saurai, et tu seras perdu sans rémission.

affiches sur les murs de Decazeville. L'une d'elles est ainsi rédigée :

Avis aux socialistes révolutionnaires.

« Citoyens, voici venir le 26 janvier, jour mémorable qui a fait ouvrir l'œil aux ouvriers. Tâchons de nous unir pour célébrer l'anniversaire du descendant des croisés (sic) et en même temps de nous entendre pour wattriner celui et ceux qui nous exploitent. Vive la République sociale. A bas Boulanger ! »

Au bas d'un second placard il y avait : « A mort Gastambide et sa clique du conseil municipal ! » et au bas d'un troisième on lisait : « A bas la municipalité libérale ! »

M. Gastambide est le maire actuel ; il est directeur de la Compagnie des Houillères et fonderies de l'Aveyron. Cet affichage, qui paraît bien plutôt l'œuvre d'un groupe socialiste que d'un parti politique, cause dans la ville une émotion dont on se rend facilement compte, quand on se rappelle que la mort de M. Watrin fut annoncée de la même façon, c'est-à-dire par voie de placards, quelques jours avant le drame du 26 janvier 1886.

SAINT-CERÉ

La foire du 22 avait attiré un grand nombre d'étrangers, les divers champs de foires étaient bien approvisionnés ; les boucs de travail et ceux destinés à la boucherie se sont vendus aux cours des foires précédentes, avec une légère tendance à la hausse ; il en a été de même pour les moutons.

Les porcs gras trouvaient preneurs à 35 et 45 fr. les 50 kilos, suivant qualité.

La halle aux grains était bien approvisionnée. Le blé se vendait de 15 à 15 fr. 75 le sac ou 80 litres. Le seigle, de 10 fr. 50 à 11 fr.

Le maïs, de 11 à 12 fr.

Le sarrasin, de 10,50 à 11 fr.

L'avoine, de 6,25 à 6 fr. 50.

Les haricots, de 13 à 15 fr.

Les châtaignes, de 4 à 5 fr. 50.

Les pommes de terre, de 2,50 à 3 fr.

GRAMAT

Le samedi 22 janvier, ont eu lieu les obsèques de M. Chessaing, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, comme simple soldat, il sut, par sa bonne conduite et son intelligence, conquérir les galons d'officier.

Le *Cultivateur* de l'Aveyron, du Cantal, du Lot et de la Lozère, journal agricole illustré paraissant tous les dimanches, a été depuis le 1^{er} janvier substitué au *Cultivateur Aveyronnais*.

« Nous avons eu la pensée, dit la rédaction de ce nouveau journal, d'étendre le cercle de notre action aux départements limitrophes du Cantal, du Lot et de la Lozère, dont l'agriculture se confond par beaucoup de points avec celle de l'Aveyron, et nous nous sommes enfin décidé à faire de notre feuille l'*Organe agricole* de ces quatre départements. »

Nous extrayons du 4^e numéro de ce journal, le renseignement suivant que nous donnons à prix d'abonnement :

Œufs mâles ou femelles. — Avant de mettre couver mes œufs, il m'est venu la curiosité de savoir quels sont ceux qui donnent des poules ou des poulets, et pour cela j'ai fait

— Et les dix mille francs ? demanda-t-il avec empressement.

— Tu recevras deux mille francs tout de suite ; quant aux autres huit mille francs, tu ne les recevras qu'après l'affaire ; je veux avoir une garantie contre toi.

— Ça va ! ma peau est en jeu, vous pouvez compter sur moi, tant pis pour les autres, ce sont des rats, ils n'y vont que pour les billets de cent, et encore ! Ils pratiquent l'assassinat au rabais ; ça fait suer, ma parole d'honneur ! avec vous à la bonne heure ! on sait au moins sur quoi compter.

— Si je suis satisfait de votre conduite, je saurai vous récompenser ; mais si vous ne marchez pas droit, prenez garde ! et souvenez-vous de ce que je vous ai dit... Voici deux billets de mille francs à valoir sur ce que je vous ai promis.

Et il prit, dans un tiroir de la table, deux billets qu'il présenta à Fil-en-Quatre.

— Merci, j'aimerais mieux de l'or ; je marque mal, ajouta-t-il en montrant d'un geste énergique, quand j'voudrai changer les *faftos*, on m'accusera de les avoir grinchi, et on me mettra la main sur le collet ; non, merci, n'en faut pas !

L'Américain sourit.

— Vous êtes prudent, c'est bien ; gardez ces deux billets, voici en plus deux cents francs en or et cent francs en pièces de cinq francs. Vous vous servirez de cette monnaie pour vous acheter d'autres habits, et servir à vos besoins particuliers. Je ne veux pas lésiner avec vous ; l'affaire faite, vous toucherez huit mille francs, et peut-être plus,

une marque sur chacun, après les avoir bien examinés.

Ceux où la bulle d'air se trouve juste au centre de la couronne de l'œuf, m'ont produit de petits coqs ; ceux, au contraire, dont la bulle était sur le côté, m'ont donné des poules.

Je ne veux pas vous affirmer que ma découverte est infaillible, car ce n'est que pour la première fois que je l'ai essayée. Mais, expérimentez à votre tour.

L'HUILE DE PÉPINS DE RAISIN

On fabrique en Italie une huile comestible d'un genre spécial, qui sert principalement à l'éclairage et que nous verrons peut-être entrer dans l'alimentation de quelque façon originale. C'est l'huile de pépins de raisin : elle eut fait sourire nos pères, qui ne voyaient dans le raisin que le moyen de faire du bon vin ; mais, avec les progrès de l'industrie actuelle, il ne faut douter de rien. Modène est le centre de cette industrie, qui, du reste, est pratiquée depuis longtemps en Allemagne et dans le Levant.

LE SEL DANS LES AFFECTIONS NERVEUSES DE L'ESTOMAC

Dernièrement Batrom recommandait le sel de cuisine contre la migraine et Nothnagel le prescrivait dans l'épilepsie, l'un et l'autre faisant fonds sur l'action réflexe de cette substance sur les centres nerveux. M. Cerné estime que son efficacité résulte d'une modification favorable de la richesse du suc gastrique en acide chlorhydrique. Il en a fait usage dans un cas de gastralgie et chez un migraineux, en augmentant sa quantité dans les aliments et il a vu les phénomènes dyspeptiques et les douleurs stomacales disparaître. C'est pourquoi notre confrère de Rouen invite d'autres observateurs à contrôler ces succès par de nouveaux essais.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Sans suspecter le moins du monde la vertu des pensionnaires de M. Pilo, directeur du théâtre, je suis obligé de reconnaître qu'il ne possède pas une « Mascotte » car il n'a décidément pas de veine.

Un public restreint ne se pressait pas samedi à la représentation de *la Périhole*, la charmante opérette d'Offenbach, qui n'a d'ailleurs pas été jouée à la suite d'un regrettable incident : M. Mestres, professeur au Conservatoire de Toulouse et chef d'orchestre, a manqué le train, si nous en croyons l'explication qui nous a été donnée. C'est un malheur qui arrive à tous ceux qui trop embrassent. Espérons que ce n'est pas là le motif pour lequel M. Mestres a raté le coche, parce qu'il devrait savoir qu'il y a un temps pour tout.

La *Périhole* a été remplacée par le *Voyage de M. Perrichon* une des plus amusantes comédies de Labiche, qui en a commis cependant un répertoire des plus variés.

Nous n'aurions rien perdu au change si les rôles avaient été tous sus comme savaient le leur MM. Curini, Désir et Mme Duffenty un peu jeune pour être la mère d'une superbe fille comme Mlle Fernande.

Les amoureux Melchi et Frantz, m'ont paru froids, ce qui ne devrait pas être quand on a la constance d'aller faire la cour à une héritière jusqu'à la mer de glace, du haut de laquelle l'homme paraît si petit au dire de l'orgueilleux Perrichon.

— Bon ! vous êtes le roi des hommes ; j'vous r'voudrai ça, y a pas d'soin, foi de Polyte !

— Nous verrons ; maintenant, il reste une dernière formalité à remplir.

— Laquelle ?

— Vous laisser bander les yeux, et n'enlever le bandeau que lorsqu'on vous aura conduit où vous voulez vous rendre, et après avoir compté jusqu'à cent : y consentez-vous ?

— J'ai bien ! que qu'ça m'fait : j'tiens pas au paysage, seul'ment vous avez bien tort d'vous méfier de moi, vrai !

— Il le faut.

— Allons, allez-y j'm'y oppose pas.

— Où voulez-vous aller ?

— Rond-point des Champs Elysées, j'casserai une croûte chez un ami, et de là j'irai un peu voir le Loup.

— C'est bien.

L'Américain frappa dans ses mains.

Les trois hommes entrèrent ; il échangea quelques mots en anglais avec eux.

Puis l'un des trois hommes, celui qui lui avait serré les pouces, enfouça sur la tête de Fil-en-Quatre, qui se laissa faire en riant, un bonnet de soie noire, percé au nez et à la bouche, qu'il lui attacha solidairement derrière la nuque.

Puis le bandit fut enlevé doucement puis transporté à bras pendant une dizaine de minutes, et assis dans une voiture.

Une autre personne prit place près de lui, et la voiture partit au grand trot.

— Cristi ! quel chic ! disait Fil-en-Quatre en ricanant, un ambassadeur, quoi ! En voilà du plaisir !

M. Curini a eu de bons mouvements et ses ahurissements de voyageur inexpérimenté comme les façons emphatiques du bourgeois enrichi et infatué de sa personne, ont fait divertir le public qui malgré la déception de la « Périhole » n'avait pas cru devoir se faire rembourser le prix de la place, comme la direction l'avait fait dire avant de lever le rideau.

Du reste la direction a voulu récompenser le zèle de ces opiniâtres en leur délivrant à la fin de la soirée une carte leur permettant d'assister pour rien à la prochaine représentation de la « Périhole. »

Vendredi, 1^{er} février

PEPÀ, Comédie en 3 actes, de MM. H. Meillac et L. Ganderax.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris — Sommaire du numéro du 7 déc. 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Alexandre Dumas cuisinier, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Le président de la République visitant les travaux de l'Exposition ; Five O'Clock parisien ; Le torpilleur sous-marin, Gymnote ; Chez le général Boulanger ; M. Jacques ; M. Eugène Lavielle ; M. E. Pelvey. — Le crime de Valonnes, nouvelle, par Jean Barancy. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Monde financier. — Echecs par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Gravures. — L'exposition universelle ; Visite des chantiers par M. le président Carnot ; le pavillon de la presse au Champ-de-Mars. — M. Jacques, président du conseil général de la Seine, candidat de la République ; Chez le général Boulanger pendant la période électorale ; Dans le monde ; Les visites du mois de janvier ; Le château de Chambrande ; M. Lavielle paysagiste ; Marine, expériences du Gymnote. M. Emile Pelvey, nouveau président de la Société protectrice des animaux. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

LA NATURE, Sommaire du 25 janvier 1889. — Propulseur pour embarcations de plaisance : M. A. C... ingénieur. — Climatologie de la Cochinchine française. — Le fulmar ou fulmar-pérel de l'île de Saint-Kilda : Dr Labonne. — Une barbe extraordinaire : G. T. — L'alimentation des naufragés en pleine mer. — Deux lettres de Beaumarchais sur la direction des ballons : G. T. — La Tour Eiffel : Gaston Tissandier. — La soude à l'ammoniaque : X... ingénieur. L'impôt sur les chiens. — Pantographe éco. omique : G. M. — Un poisson marcheur : L. Guénot. — Nécrologie : J.-F. Coignet ; Lucien Gaillard ; Henri Cammas : G. T. — Chronique. — Physique amusante ; Amphitrite. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

Une étude toujours d'actualité sur la famille des Bourbons, son origine, ses nombreuses branches, la biographie de ses principaux membres, vient de paraître dans la 465^e livraison de la **Grande Encyclopédie**. Nous signalons aussi aux lecteurs curieux un historique et une description intéressante du Palais Bourbon. — Une livraison spécimen est envoyée contre 50 centimes en timbre-poste.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 janv. 1889. — Le Secret de Tante Rose, par Marie Cassan ; — Rouen, promenades et souvenirs, par Eugène Noël ; — Science en famille, par L. Balazard ; — Les mémoires de Jean, par Frédéric

Le trajet fut assez long.

Enfin la voiture s'arrêta, le bandit fut descendu et assis sur un banc.

— Vous pouvez vous débarrasser de votre bonnet, lui dit-on à voix basse à l'oreille.

— Merci, répondit-il sur le même ton.

Fil-en-Quatre compta religieusement jusqu'à cent, puis il enleva son bonnet.

Il regarda vivement autour de lui.

Il était au rond-point des Champs-Elysées, presqu'à la porte du marchand de vins chez lequel, quelques jours auparavant, il avait écrit la lettre à M. Blanchet.

Il entra dans la boutique.

— Tiens, lui dit le marchand de vins, vous arrivez bien ; la personne à laquelle vous avez donné rendez-vous attend depuis cinq minutes dans le cabinet. Le déjeuner est commandé.

— Tâchez qu'il soit bon, hein ? fit-il en riant, et surtout n'faites pas attendre ; j'ai une polissonne de fringale à tout casser.

— Soyez calme, ce sera bon, votre ami a bien fait les choses. Dans cinq minutes, vous serez servi ; il est à peine neuf heures du matin.

— J'sais bien, mais j'ai affaire.

Et il entra dans le cabinet où M. Blanchet l'attendait en lisant le *Petit Journal*.

— Ah ! vous voilà dit Blanchet ou Sébastien, comme il plaira au lecteur de le nommer ; quoi de nouveau ?

— Beaucoup de choses, répondit Fil-en-Quatre en s'asseyant en face de son amphitruon.

— Alors, dites vite, s'écria Blanchet en se frottant les mains.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

d'Hainault ; — L'enseigne du Gantier-Parfumeur par François Deschamps ; — Chronique, Causerie de quinzaine ; — Le Dieu Peptius, par P.-L. Jacob ; Les éléphants, par Maurice Maindron ; Causerie sur le costume militaire Français, par Maurice Maindron ; Correspondance et Concours par Eug. Muller. Illustrations de John Pettie, A. L. Clément, Mesnel, H. Monnier, A. Parys, Specht, Gaillard, et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an, 14 fr. Départements, 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Faites comme nous !! — Bonneval (Eure-et-Loir), le 13 avril 1888. — Je souffrais de maux de reins, et ma femme souffrait de la poitrine et de la tête ; nous sommes complètement guéris depuis que nous prenons vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte. Je conseille à tous ceux qui souffrent de faire comme nous. (Sig. lég.) PASTEAU, rue Saint-Jacques.

Il convient de mettre au premier rang des médicaments employés contre le rhume, la Pâte de Regnaud. Ce premier rang lui est dû par son efficacité attestée par l'Académie de médecine de Paris.

La Pâte de Regnaud, préparée par la maison FRÈRE, 19, rue Jacob Paris, calme les quintes de toux, adoucit la poitrine et facilite l'expectoration, et comme ce délicieux bonbon ne contient pas d'opium, on peut en faire usage aussitôt après le repas, 1 fr. 50 la boîte.

La plupart des maladies résultant des vices du sang et son impureté, peuvent être facilement guéries par chaque personne qui se rend compte de son état en lisant la curieuse et intéressante brochure qu'envoie gratis et franco à tous ceux qui la lui demandent, M. Vincent, pharmacien, à Grenoble (Isère).

COMPAGNIE UNIVERSELLE
Pour l'achèvement et l'exploitation
DU CANAL INTEROCEANIQUE DE

PANAMA

Capital Social : 30,000,000 de fr.
Ce capital pourra être porté à 60 millions de francs au maximum.

Fondateur : FERDINAND DE LESSEPS

Emission de

60,000 actions de 500 francs

On verse en Souscrivant 125 francs

Un intérêt de 5 0/0 sur les sommes versées sera servi aux Actions pendant la durée des travaux d'achèvement.

A partir de l'ouverture du canal à la navigation, les recettes serviront à payer la redevance due au Gouvernement des Etats-Unis de la Colombie, les frais d'exploitation, les arrérages des emprunts que la nouvelle Compagnie aura faits pour l'achèvement de l'entreprise, l'intérêt 5 0/0 capital actions.

Les recettes, ces prélèvements opérés seront réparties savoir :

80 0/0 à l'ancienne Compagnie du Canal interocéanique.
20 0/0 à la Compagnie Nouvelle dont 16 0/0 aux actionnaires à titre de dividende et le surplus en conformité des attributions inscrites dans les statuts.

DROIT DE PRÉFÉRENCE

Les porteurs de parts de Fondateurs, d'Actions et Obligations de la Compagnie universelle du Canal interocéanique de Panama ont droit par préférence à tous autres, à la souscription et à l'attribution des 60,000 actions émises.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE DÈS A PRÉSENT Elle sera close le Samedi 2 Février 1889

LES VERSEMENTS SONT RECUS
Au crédit d'un Compte spécial à la Souscription ouvert au nom de M. FERDINAND DE LESSEPS, Fondateur de la Société.
A la Compagnie Universelle du Canal Interoceanique.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez.
A la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat.
Et chez tous leurs correspondants

BOURSE. — Cours du 28 janvier 1889.

3 0/0.....	82 72
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 90
4 1/2 0/0 1883.....	104 90
Actions Orléans.....	1,367 50
Actions Lyon.....	1,327 50
Action Panama.....	107 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 50
Obligations Lombardes.....	222 50
Obligations Saragosse.....	281 25

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ETUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Sainte Claire n° 52, près le palais de Justice.

VENTE

A SUITE DE

Saisie Immobilière

ADJUDICATION

Fixée au vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf, jour de mercredi, à midi et heures suivantes s'il y a lieu, pardevant et à l'audience de Messieurs les président et juges composant le tribunal civil de Cahors, siégeant au Palais de Justice de ladite ville.

Suivant exploit du ministère de M^e Maurel, huissier à Montcuq, en date du six novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, visé et enregistré conformément à la loi,

Il a été procédé :

A la requête de M. Jacques Bessières, négociant, demeurant et domicilié à Montcuq, ayant constitué M^e Jules Billières pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en ses étude et personne audit Cahors où il demeure. Sur la tête et au préjudice de Monsieur Jules Saux, commissaire de surveillance au chemin de fer du Midi, demeurant et domicilié à Toulouse, rue des Trois-Renards, numéro 4.

A la saisie réelle des biens immeubles qui seront ci-après désignés.

Ce procès-verbal de saisie a été dénoncé à Monsieur Jules Saux, partie saisie, suivant exploit du ministère de M^e Lavat, huissier à Toulouse, en date du douze du même mois de novembre, aussi visé et enregistré conformément à la loi.

Il a été transcrit avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt-un novembre, mil huit cent quatre-vingt-huit, volume 126 numéros 29 et 30.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente, a été dressé par

M^e Billières, avoué poursuivant, enregistré et déposé au greffe du tribunal civil de Cahors le huit décembre dernier, afin d'y servir de minute d'enchère et d'y être tenu à la disposition du public.

Ce cahier des charges a été régulièrement publié à l'audience des criées dudit tribunal civil de Cahors, le neuf janvier courant, et ce jour là, le tribunal donnant acte de la publication, a fixé l'adjudication au vingt-sept janvier prochain.

En conséquence, à même requête, élection de domicile et constitution d'avoué que dessus, il sera procédé après l'accomplissement de toutes les formalités prescrites par la loi en matière de saisie immobilière, à la vente des biens saisis ci-dessous désignés :

Désignation

DES IMMEUBLES SAISIS ET A VENDRE, TELLE QU'ELLE EST FAITE AU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE.

Article premier

Un sol de maison et patus situés dans la ville de Montcuq, commune dudit, formant le numéro 243 du plan, section L 5, de contenance un are quarante-quatre centiares.

Article deux

Une grange, située au même lieu, commune et section, formant le numéro 248. Elle se trouve en face la maison d'habitation ci-dessous décrite et confronte avec Valat marchand de bœufs et rue publique et elle est jouie par Joseph Labro, négociant à Montcuq.

Article trois

Un sol de maison, située à Montcuq, même commune, section L 6, formant le numéro 24, de contenance de quarante-six centiares.

Article quatre

Une maison située au même lieu, commune et section.

Article cinq

Une autre maison, située aux mêmes lieu, commune et section, formant le numéro 243 ;

Ces deux maisons n'en formant qu'une seule et sont construites en pierres. Elles sont situées sur le foirail à bœufs ; au premier étage et donnant sur ledit foirail, se trouve une terrasse. La maison de dessus prend son entrée dans la ruelle allant dudit foirail à la rue de la halle et est habitée par M. Guitard greffier. Elle confronte avec M. Lacassaigne, le foirail à bœufs et rue publique. Tous les biens immeubles ci-dessus désignés et décrits, sont situés dans la ville de Montcuq, commune et

canton dudit arrondissement de Cahors, département du Lot ; ils sont portés au cadastre de ladite commune de Montcuq sur la tête de Monsieur Jules Saux, pour un revenu net de cinquante six francs cinquante six centimes, et sont la propriété à divers titres. Faute par le dit Monsieur Jules Saux d'avoir satisfait au commandement à lui signifié et payé les sommes par lui dues au requérant, les dits immeubles ont été réellement saisis sur sa tête et à son préjudice et ils seront, en exécution de cette saisie, vendus publiquement d'autorité de justice, le vingt-sept février prochain, jour de mercredi, à midi et heures suivantes, s'il y a lieu, pardevant et à l'audience de messieurs les président et juges composant le tribunal civil de Cahors, siégeant en Chambre des criées, au palais de justice de ladite ville et seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, sur la mise à prix ci-après et aux clauses et conditions du cahier des charges sus ramené, dont on peut prendre connaissance sous déplacement. La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de dix francs ci 10 fr. en sus de toutes les charges.

Le prix d'adjudication sera payable aux créanciers inscrits ou au saisi, aussitôt après la clôture de l'ordre amiable ou judiciaire à intervenir, sur la production des bordereaux et collocation qui seront délivrés.

Les frais de poursuite, les droits d'enregistrement, de greffe et autres, devront être payés par les adjudicataires, en sus de leur prix, entre les mains de M^e Billières avoué poursuivant soussigné, dans les quinze jours de l'adjudication.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf,

L'avoué poursuivant,
J. BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors, le janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, F^o Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : BOUDET.

Les irritations de poitrine, les rhumes, catarrhes, bronchites, sont efficacement combattus par le SIROP ET LA PATE DE SÈVE DE PIN MARITIME DE LAGASSE, préparés avec la sève fraîche recueillie dans les Landes au moment où le pin maritime est dans toute sa vigueur.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes

1^f 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Pour combattre le limphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^o est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence, dans lequel l'iodé est combiné avec le suc de cresson.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Les Cigarettes Indiennes de Grimault et C^o sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et C^o.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉTABLISSEMENT Hydrothérapique, 6, Allées Fénélon, CAHORS

M^{me} Sabatié prévient le public qu'elle a fait placer un

CALORIFÈRE AUTOPYROGÈNE

et que, dès aujourd'hui, son établissement est chauffé.

SPÉCIALITÉ DE VIGNES AMÉRICAINES ET DE PLANTS GREFFÉS

PREMIER PRIX DÉCERNÉ AUX VIGNOBLES DU LOT

Victor COMBES

Propriétaire-Viticulteur

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

CHATEAU DE BROUËL

Commune de Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).

ALAZARD

VITICULTEUR PÉPINIÉRISTE

A MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE)

Producteurs directs : Othello, Jacquez, Herbeumont, Cunningham, Canada, Secrétary, Black Défiance, etc.

Porte-Greffes : Riparia, Solonis, Rupestris, Violla, Taylor, York-Madeira, Cordifolia-Rupestris pour sols calcaires et marneux.

RACINÉS ET BOUTURES DE 1^{er} CHOIX

Plants greffés soudés : Hybrides Bouschet et Cépages de la région.

Outils et accessoires pour le Greffage : Machines à greffer à l'atelier sur table, Greffoirs de poche, Pince Aliés pour la greffe au bouchon, Pierres du Levant, Raphia, Plomb en feuilles, Bouchons fils de fer.

Décortiqueur pour les boutures des espèces Américaines difficiles à la reprise

PRIX MODÉRÉS

Envoi du Prix-courant franco sur demande

NOTA. — Pour voir les échantillons s'adresser à M. ALAZARD, rue du Four Sainte-Barbe, 12.

A CAHORS

PLANTS AMÉRICAINS

A Vendre. Othello grand producteur direct 25 fr. les mille boutures. Pour les autres variétés on traitera par correspondance. — S'adresser, à M. Jullian Antoine fils, à Villeneuve-lez-Maguelone (Hérault).

NOTA : Exige noms et prénoms en toutes lettres. — Demande représentants, bonnes remises.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Aclé, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

LE TÉLÉGRAMME
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.
Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.
On s'abonne à Paris, 5, rue Con-Héron
Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layton.

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture. MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.